



Déclaration UE de Conformité

Numéro de document LA90_042016
Adresse du fabricant ALBRECHT JUNG GMBH & CO. KG
Volmestraße 1
58579 Schalksmühle
GERMANY
Nom du produit Capteur de lumière
Référence de l'article LA90

L'objet de la déclaration décrit ci-dessus est conforme à la législation d'harmonisation de l'Union applicable:

Directive: 2004/108/CE (EMV) et ajouts (valable jusqu'au 19.04.2016)
2014/30/UE (EMV) et ajouts (valable à partir du 20.04.2016)

Référence de publication: Journal officiel UE L96/79-106 (29.03.2014)
Normes européennes harmonisées
EN 61000-6-1:2007
EN 61000-6-3:2007
EN 61000-6-3/A1:2011

Directive: 2011/65/UE (RoHS II) et ajouts
Référence de publication: Journal officiel UE L174/88-110 (01.07.2011)
Normes européennes harmonisées
EN 50581:2012

Lieu, date Schalksmühle, 09.05.2016

Signature

Martin Herms
Managing Director

Cette déclaration certifie la conformité avec les directives citées, mais ne constitue pas une garantie de caractéristiques. Les informations délivrées dans la documentation du produit sont à respecter. La présente déclaration de conformité est établie sous la seule responsabilité du fabricant.